

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 17 août 1949)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Jorge Luis Dominguez Drago, nommé consul d'Argentine à Genève, avec juridiction sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève.

(Du 18 août 1949)

M. Ernst Widmer, de Hausen (Argovie), jusqu'ici inspecteur de 1^{re} classe, a été promu II^e chef de section au service du personnel de la direction générale des postes, télégraphes et téléphones.

(Du 22 août 1949)

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Zoug une subvention pour la construction d'un chemin forestier « Steinibach—Otterswil », corporation de Zoug.

7801

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne

du 16 au 22 août 1949

- Bulgarie* : M. Luben *Pentcheff*, troisième secrétaire, appelé à remplir d'autres fonctions, ne fait plus partie de la légation et a quitté la Suisse.
- France* : M. Jacques *Vimont* a été attribué à l'ambassade en qualité de conseiller et a pris possession de son poste.
M. Pierre *Oligschlager* a été attribué à l'ambassade en qualité d'attaché financier adjoint et a pris possession de ses fonctions.
- Roumanie* : M. Aurel *Sandesco*, premier secrétaire, appelé à un autre poste, ne fait plus partie de cette mission.

7801

Recettes de l'administration des douanes

en mille francs

Mois	Droits de douane	Imposition du tabac et impôt sur la bière	Emoluments et autres recettes	Total 1949	Total 1948	Différence 1949	
						en plus	en moins
Janvier	21,205	9,302	3,999	34,506	44,643		10,137
Février	22,046	9,559	2,721	34,326	38,148		3,822
Mars	27,763	8,220	2,567	38,550	42,554		4,004
Avril	28,676	9,010	2,202	39,888	56,832		16,944
Mai	26,010	7,971	2,308	36,289	51,209		14,920
Juin	29,650	8,607	3,229	41,486	49,638		8,152
Juillet	29,503	11,266	2,448	43,217	44,599		1,382
Total Janv./Juillet 1949	184,853	63,935	19,474	268,262	327,623		59,361
1948	237,348	67,677	22,598		327,623		

7801

Jugement

Henriod Roger, fils de Louis et de Catherine Neuhaus, né le 18 juin 1913, Genevois, mécanicien, condamné à 8 jours d'arrêts, cette peine étant la conversion du solde de 80 francs de l'amende de 100 francs infligée selon jugement du 5 mai 1947.

Le jugement ci-dessus deviendra définitif si le condamné n'interjette pas appel dans les 20 jours dès la présente publication. La déclaration d'appel doit être envoyée en trois exemplaires, motivée, datée et signée au secrétariat général du département fédéral de l'économie publique, palais fédéral à Berne.

Genève, le 2 août 1949.

III^e cour pénale de l'économie de guerre:

7801

Le juge unique :
Charles BARDE

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1949
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.08.1949
Date	
Data	
Seite	363-364
Page	
Pagina	
Ref. No	10 091 640

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.